Legende Réglementation

PERIMETRE

- Projet

REGLES D'IMPLANTATION

- Zone d'implantations des constructions principales
- Zone d'implantations des constructions principales limitées en simple RDC
- Espace à usage privatif
- Implantation des emplacements extérieurs de stationnement
- Limite parcellaire
- Retrait en RDC
- Retrait R+1
- Acces

TYPE DE LIMITE

- Limite type A: Limite avec le domaine public sur voirie
- Limite type B: Limite avec le domaine public sur sente, espace piéton, espace planté (d'une manière, générale autre que voirie...)
- Limite type C: Limite avec parcelle privée
- Haie vive publique
- Haie brise vent

PROJET
LE MOULIN A VENT

N

PHASE : DET

MAITRE D'OUVRAGE	COMMUNE DE GUEUX 4 rue de l'Eglise 51 390 GUEUX	AGENCIA 3 rue du Président Franklin Roosevelt - CS 20029 51 723 REIMS CEDEX
MAITRE D'OEUVRE	PAYSAGISTE - URBANISTE SLG - PAYSAGE ARCHITECTE URBANISTE NINJA BE VRD BERIST BE ENVIRONNEMENT GIREEA	

VISE :

INDICE : B

DATE :	MODIFICATION :
22/06/2023	PREMIERE DIFFUSION
10/07/2023	AJUSTEMENTS DET
03/07/2023	AJUSTEMENTS DET

TYPE DE PLAN : | FICHIER : | PRESENTATION :

DATE : 03-07-2023

ECHELLE : 1/500

TITRE : PLAN REGLEMENT LOTISSEMENT SUD

N° : PT 01